

En plus de bénéficier à l'ensemble des visiteurs sur le site, une signalisation claire et précise favorise l'intégration des personnes à capacité physique restreinte.

L'ensemble du site offre une signalisation uniforme indiquant les services et les installations accessibles, et ce, à partir du stationnement, à l'entrée, lors de changement de direction et sur les plans du site.

Les lieux et services accessibles sur le site sont bien indiqués, notamment l'emplacement des toilettes et des places réservées.

FORMAT VISUEL

- Des pictogrammes visibles, plus gros et d'une couleur contrastante.
- Sur un matériau à surface plane, au fini mat et sans reflet.
- Texte d'une couleur contrastante d'au moins 70 % par rapport à la couleur du panneau afin de faciliter la lecture. Polices de caractères suggérées : Helvetica, Univers 55, Avant-Garde et Arial.
- Information allégée, sans détails inutiles, avec une légende simple, claire et lisible.
- Pas de points, de lignes ou de traits sur le panneau pour ne pas embrouiller le contenu.
- Photos et images à privilégier pour simplifier le contenu.
- Les photos n'empiètent pas sur l'information.

PLAN DU SITE

- Plan du site visible, bien éclairé et accessible dès l'entrée.
- Pictogramme universel d'accessibilité inséré sur les plans du site aux endroits où les lieux sont accessibles.

PANNEAUX

- Hauteur maximale de 1,2 m.
- Espace de manœuvre de 1,5 m x 1,5 m devant les panneaux d'information.
- Surface au sol dur comme l'asphalte, le béton ou du gravier fin bien compacté

HAUTEUR MINIMALE DES CARACTÈRES	DISTANCE MAXIMALE DE LECTURE	EMPLOI
203 mm	6,1 m	Entrées de l'installation
152 mm	4,6 m	Panneaux de direction à l'intérieur du bâtiment
100 mm	2,5 m	Panneaux d'identifications (salles de toilette, etc.)
51 mm	1,5 m	Panneaux d'information
25 mm	76 cm	Portes et pièces

SUPPORT VISUEL

- Les écrans géants du site présentent visuellement tous les messages vocaux transmis par haut-parleurs lorsqu'ils sont disponibles.
- Lors de la diffusion d'un film sur écran, le sous-titrage doit être de rigueur.

SIGNALISATION TACTILE

- Texte en relief ayant une police de caractère Helvetica gras, avec une hauteur de caractère située entre 15 mm et 50 mm, une largeur de trait variant de 10 % et 15 % de la hauteur, un relief variant de 1 mm à 1,5 mm avec des contours légèrement arrondis.

RAPPEL TACTILE ET SONORE

- Il est recommandé d'aménager un rappel tactile et/ou sonore (dispositif de guidage au sol, bornes et balises sonores, maquettes tactiles, etc.) pour les personnes malvoyantes afin de repérer :
 - les croisements d'un parcours piétonnier avec un parcours pour véhicules;
 - le haut d'un escalier;
 - la partie située en dessous d'un escalier à une hauteur inférieure à 2,2 m;
 - tout autre obstacle en saillie ou en surplomb situé sur un parcours à une hauteur inférieure à 2,2 m.